



Plaine de vie

42 rue du chemin vert, 95460 Ezanville

0139352736

www.plainedevie.org

Feuille de Phou

n°884

Jeudi 9 novembre 2017

Contenu des paniers :

Vous avez dû le remarquer ces dernières semaines les paniers sont tous différents et on s'arrache un peu les cheveux pour faire une répartition égale et que le point de dépôt qui n'a pas eu tel légume une semaine puisse l'avoir la semaine suivante. Cette semaine, surprise dans vos paniers!! Merci de votre compréhension!!

Valeur monétaire des paniers : Si on se penche sur le cours des légumes bio, les petits paniers de la semaine dernière sont évalués à 10.80 € et les paniers familiaux à 15.00 €.

Règlement des paniers

L'année 2017 touche à sa fin. Si vous souhaitez régler vos paniers jusqu'à la fin de l'année pour être tranquille, soyez sans crainte, on accepte les paiements à l'avance!

Concernant les paniers à annuler, je vous rappelle que vous devez en annuler 7 sur toute l'année. Pour ceux et celles ayant adhéré en cours d'année, le nombre de paniers à annuler est au prorata. Si vous ne connaissez pas le nombre à annuler, n'hésitez pas à nous demander! Pour les adhérents de Saint-Brice, Bouffémont et Saint-Leu, vous pourrez trouver le nombre de paniers déjà annulés sur la case à gauche de votre nom, sur la feuille de dépôt le jour des paniers.

Enfin, si par malchance, vous étiez contraint de ne pas continuer à bénéficier de paniers de légumes bio, locaux, solidaires et savoureux, merci de nous envoyer un mail de résiliation (adherents@plainedevie.org) Autrement, la reconduction est tacite et dans ce cas, il n'est pas nécessaire de nous envoyer un mail.

Tatiana, du réseau des adhérents



La photo de la semaine

Une adhérente venue nous aider aux récoltes de tomates cerise. Merci à elle!

Stage Sculpture Modelage Terre!

Vous avez toujours la possibilité de prendre des cours à la séance ou en forfait 10 cours sur l'année 2017/2018.

ces cours accueillent un maximum de 8 élèves et sont ouverts aux débutants, amateurs et confirmés avec un suivi de projet individualisé.

vous pouvez réserver en envoyant la fiche d'inscription datée et signée.

Je vous souhaite une agréable journée. **Gwenaelle Grassi, adhérente à Plaine de Vie**



Atelier Colombin et Barbotine
11, rue de la fidélité 95460 EZANVILLE

Stage

Sculpture Modelage Terre

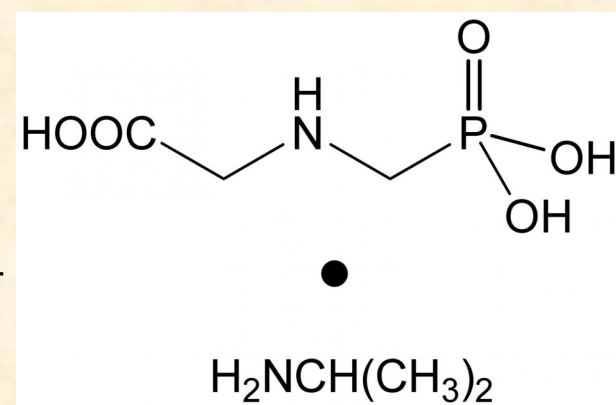
18 novembre 2017

Adultes 10h-13h/14h30-17h30
Enfants 10h30-12h30/15h-17h

avec GUENAELE GRASSI Diplômée de l'Institut de Céramique Française de Sèvres

Inscriptions & renseignements 06 63 96 29 87
g.grassi@live.fr / guenaellegrassi.com

MORT AU GLYPHOSATE



C'est le scandale qui agite l'Europe depuis plusieurs mois maintenant ; le glyphosate plus connu sous le nom de Roundup est l'herbicide le plus utilisé dans le monde par les agriculteurs.

Son efficacité et son faible coût, bien que sans contestes, ont un prix : une dangerosité avérée. Le glyphosate, produit autrefois sous brevet exclusivement par Monsanto (entreprise américaine spécialisée dans les biotechnologies agricoles) en 1974, est tombé dans le domaine public en 2000 ; d'autres sociétés produisent à l'heure actuelle du glyphosate auquel sont associé d'autres ingrédients chimiques afin de favoriser l'absorption par la plante. Ces ingrédients chimiques mélangés au glyphosate provoquent des réactions avec les nitrites présents dans les aliments mais aussi dans les sols agricoles.

Inutile de vous dire à quel point il est révoltant de constater que, de 3 200 tonnes répandues à sa sortie en 1974, on est passé à 825 000 tonnes en 2014 alors que l'agriculture biologique est en plein développement et, est de plus en plus accessible.

La France en répand environ 8 000 tonnes à elle seule chaque année.

Le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) a déclaré le 20 mars 2015 suite à une étude, le glyphosate comme étant génotoxique, cancérigène pour l'animal et probablement cancérigène pour l'Homme.

A titre d'exemple, une maman qui désherba son jardin au Roundup alors qu'elle était enceinte, a vu son enfant atteint de malformation due à l'exposition au glyphosate sans protection. Elle a donc décidé d'assigner en justice la société Monsanto le 3 octobre dernier.

La solution ici semble à la fois évidente et utopique : il faudrait en arrêter la fabrication. Or, de nombreux conflits d'intérêt se doivent d'être pris en considération notamment pour ce qui est de l'EFSA (l'autorité européenne de sécurité des aliments) qui estime improbable que le glyphosate constitue une menace pour l'Homme alors qu'on sait que ce sont les industriels qui ont financés ces pseudo-études.

La Commission Européenne a donc proposé un renouvellement, auquel la France s'est opposée, de la licence du Glyphosate pour dix ans puisqu'elle arrive à expiration le 15 décembre 2017, mais, faute de consensus entre les différents Etats, il sera finalement décidé le 25 octobre d'un report du vote.

« Une interdiction laisserait nombre d'agriculteurs dans une impasse technique. D'autant que le glyphosate est nécessaire aux bonnes pratiques agricoles. » *Fédération Nationale des Syndicats d'exploitants Agricoles*

Nous pensons au contraire que l'interdiction du glyphosate forcera les agriculteurs à se tourner vers des méthodes de désherbages plus douces pour le bien-être de la Terre et de tous. La France devra donc se battre d'ici le nouveau vote pour faire face au poids des lobbys et pour ne pas céder aux pressions des agriculteurs qui tentent de faire pencher la balance en leur faveur. Ces derniers sont de plus soutenus par le ministre de l'agriculture, Stéphane Travert qui ne souhaite pas voir un arrêt brutal de la production de glyphosate.

Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique et solidaire, qui avait déclaré le vote CONTRE de la France catégorique, nuance déjà son discours.

Imène, volontaire civique

La gazette de Roberte...

Quel est donc cet oiseau ?

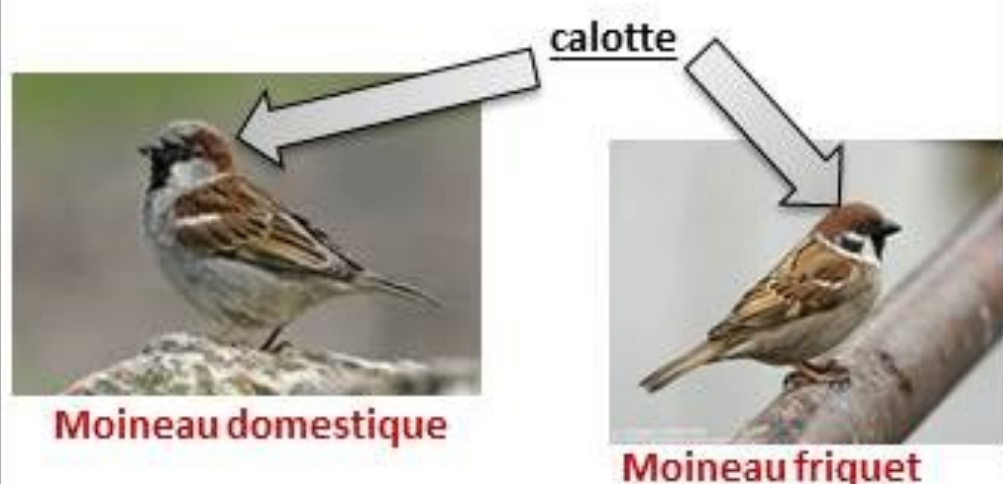
Autour de nous, les oiseaux volètent...on dit souvent, « tiens un moineau »...mais, à y regarder de plus près, quel moineau ? Et c'est peut-être un accenteur mouchet...

Le moineau domestique mesure 18 cm, le **moineau friquet** est plus petit (15 cm)

Le moineau domestique vit partout, même en ville et le **moineau friquet** vit plus en campagne

Pour les différencier, regardons le dessus de leur tête, qu'on appelle calotte chez les spécialistes...elle est grise **chez le domestique** et **marron chez le friquet**...

Les femelles ont des couleurs plus claires...



le bec de l'**accenteur mouchet** est plus fin que celui du moineau, de la base au bout du bec (plus pointu) !

Il faut savoir que malheureusement ces oiseaux comme beaucoup d'autres, sont en déclin...

POURQUOI ? constructions modernes où ils ne peuvent nicher, rénovation des bâtiments anciens où toutes les cavités sont bouchées, raréfaction des insectes, avec bien sûr l'impact des produits chimiques de toutes sortes...

Depuis 2003, le Corif et la LPO Île-de-France recensent les moineaux dans Paris intra-muros, entre fin mars et début avril, pendant la période de nidification et au moment où les oiseaux sont les plus démonstratifs, afin d'étudier l'évolution de la population des moineaux domestiques à Paris. Quatorze vagues d'observations sur près de 200 points montrent que **trois moineaux sur quatre ont disparu** du paysage parisien en treize ans.

Cela représente une diminution des effectifs de 73% en 13 ans (14 comptages).

Avec un retard d'une bonne décennie, les moineaux parisiens subissent le même sort que leurs congénères des autres grandes villes européennes.

Cette semaine, une chanson de Rémy Tarrier : Blues de vache

Enregistrée en public au Théâtre de l'Européen à Paris le 14 mai 2017. cet artiste simplissime, à découvrir sur : www.remytarrier.com

« avant, on m'appelait Suzette, Vanessa ou Marguerite, aujourd'hui c'est 907 ou 2168... Confinée dans mon enclos, je rêve de voir mes veaux... »

Chanson d'actualité, croyez-moi...et tout ça sur le ton de l'humour et la dérision...car savez-vous vraiment comment le lait arrive dans nos frigos ?? <https://www.youtube.com/watch?v=dc14R3999lq>

Nous pouvons les aider...en les nourrissant... Alors... à vos graines ! À vos mangeoires...

Le nourrissage peut globalement être pratiqué de la mi-novembre à fin mars. Depuis quelques jours, le froid se fait plus mordant, il faut gratter les Afin d'éviter la propagation de maladies chez les oiseaux, il vaut mieux disperser les mangeoires : à poser, à suspendre, sur pieds avec système de plateau, de distributeur... n'hésitons pas à mélanger les genres. Et pour une hygiène irréprochable, pensez à nettoyer régulièrement les abreuvoirs, oui les oiseaux ont besoin d'eau pour survivre...

Plusieurs associations, jardineries...proposent des mangeoires) attention de donner des graines de qualité, il en existe des bio...

La LPO travaille pour sa boutique, avec des ESAT (Établissement et service d'aide par le travail réservé aux travailleurs handicapés)

Chez vous, sur le rebord de fenêtre ou le **balcon**, vous pouvez suspendre des boules de graisses, mettre des graines, de fruits, de l'eau Et surtout pas de pain, de biscottes ou de gâteaux pour les **oiseaux**



BONNE NOUVELLE....

À Sivens, la nature reprend ses droits... Le conseil départemental procède à la réhabilitation de la zone humide, en gommant toutes traces du projet de barrage...les travaux ont démarré fin août....